

communautés, séminaires, collèges, missions, paroisses. Dans les circonstances difficiles, les curés s'adressaient directement à lui pour recevoir ses avis, et tous étaient assurés de recevoir, dans le plus court délai, une réponse de la main même de leur évêque ; quoiqu'il eût auprès de lui un secrétaire et un sous-secrétaire, il ne les employait généralement que pour l'enregistrement des lettres importantes ou pour les transactions ordinaires des bureaux de l'évêché.

Aussi sa correspondance était immense et embrassait toutes sortes d'affaires, depuis celles qu'il traitait avec la cour de Rome et le ministre des colonies, jusqu'aux directions qu'il adressait à l'économe du collège de Nicolet ou aux avis paternels qu'il donnait au plus jeune de ses prêtres. Les nombreux et volumineux registres de ses lettres, conservés aux archives de l'archevêché de Québec, ne contiennent qu'une partie de sa correspondance durant son long épiscopat. Il applanissait les difficultés des membres de son clergé, les dirigeait dans la conduite de leurs paroisses, leur donnait des avis pour eux-mêmes et pour leurs ouailles. Avec le cardinal préfet de la Propagande il entretenait des rapports suivis, et lui rendait un compte fidèle de l'état de la religion dans son diocèse ; il écrivait fréquemment aux gouverneurs du Canada, aux chefs civils des provinces renfermées dans son diocèse, aux évêques d'Angleterre, d'Irlande et des Etats-Unis.

D'un style net, clair, concis, ses lettres, comme ses discours, ne renferment rien d'inutile ; elles dénotent